

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES



Le premier tour pour élire les nouveaux membres du CSE (*Comité Social et Économique*), pour une durée de 4 ans, se tiendra le 5 octobre prochain. Dans un contexte social particulièrement dégradé, il est plus que jamais nécessaire de vous exprimer dans les urnes pour élire un contre-pouvoir à la hauteur.

SUD, qui a toujours été de tous les combats syndicaux, a démontré sa capacité à se mobiliser et se battre conformément à ses valeurs syndicales : contre l'iniquité, pour la justice, contre les dérives autoritaristes de la Direction de la Saemes, pour de meilleures conditions de travail, et pour la défense du dialogue social souvent malmené par une Direction autiste.

La réponse syndicale aux problématiques, sont autant de défis pour nous, impliquant l'engagement d'une équipe suffisamment expérimentée, apte et prompte à défendre les intérêts des salariés, seule raison d'être d'un syndicat.



LES AVANCÉES À NOTRE INITIATIVE

- ▶ Maintien de la totalité de la prime du 13^{ème} mois malgré la mise en chômage partiel pendant les confinements liés au Covid ;
- ▶ Expertise diligentée lors de la réorganisation du service propreté qui a permis de mettre en évidence la détérioration des conditions de travail ;
- ▶ Intervention volontaire du CSE au tribunal concernant le transfert de 2 agents de propreté et accompagnement de 2 agents d'exploitation ayant subi le même sort ;
- ▶ Relevé par l'expert de la négociation déloyale sur l'accord d'intéressement ;
- ▶ Mise en conformité de la BDES ;
- ▶ Maîtrise et transparence sur la gestion des budgets de fonctionnement et des œuvres sociales du CSE ;
- ▶ Maintien des prestations existantes des œuvres sociales ;
- ▶ Augmentation des chèques cadeau de Noël à hauteur de 100 € ;
- ▶ Augmentation des chèques vacances à hauteur de 150 € ;
- ▶ Distribution de 2 tickets cinéma pour les salariés sans enfant et avec enfant de + de 16 ans ;
- ▶ Aide exceptionnelle à hauteur de 500 € pour les salariés ayant perdu leurs parents lors de la période Covid ;
- ▶ Prise en charge de la distribution de plateaux repas supprimée précédemment par la direction.

BILAN DES AFFAIRES JUDICIAIRES

Le déficit de dialogue social à la Saemes a abouti à la multiplication des grèves et des litiges, ce qui explique la saisine des Prud'hommes et du tribunal judiciaire. **SUD Saemes** a obtenu gain de cause en régularisant une trentaine de salariés qui ne bénéficiaient pas de l'accord salarial concernant l'ancienneté et le respect des accords sur le temps de travail et dans l'attente de la régularisation des salariés concernés pour la période où ils ont été lésés.



NOS REVENDICATIONS

POUVOIR D'ACHAT

- ▶ Augmentation des salaires à hauteur de 1 700 € net par mois minimum ;
- ▶ Répartition équitable des salaires ;
- ▶ Ouverture des négociations concernant l'accord d'intéressement ;
- ▶ Mise en place d'une prime unique de pénibilité à hauteur de 120 € ;
- ▶ Fin de l'emploi précaire aux services exploitation et maintenance.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- ▶ Respect des conditions de travail à la suite de l'audit (*la qualité de l'air et l'ergonomie aux postes de travail*) ;
- ▶ Renforcement de la sécurité des agents de voiries ;
- ▶ Mise en place d'un compte pénibilité ;
- ▶ Réelle autonomie des Chefs de parc ;
- ▶ Obtention du statut de chef de parc pour les assistants de gestion ;
- ▶ Respect de la convention collective concernant le statut des agents d'exploitation ;
- ▶ Respect et application des accords en vigueur ;
- ▶ Maintien d'un service propreté intégré.

VOTER SUD LE 5 OCTOBRE, C'EST :

- ☑ Une meilleure justice sociale contre les pratiques arbitraires et injustes ;
- ☑ La défense de nos emplois aujourd'hui fortement menacés par la tendance aux licenciements que développe la direction ;
- ☑ La sauvegarde de nos acquis, notamment l'intéressement, entre autres ;
- ☑ Stopper la dérive autoritariste et répressive de la direction ;
- ☑ Des salaires dignes à hauteur du travail fourni.

DÉFENSE DE L'EMPLOI

- ▶ Arrêt du mouvement d'externalisation en cours du service Propreté (*La mairie de Paris annonce la fermeture du parking autocar Bercy, à la suite d'une gestion calamiteuse, après les JO de 2024*) ;
- ▶ Interdiction des licenciements individuels et collectifs.

Crédit photos & images : Adobe Stock



NOUS CONTACTER

✉ sud.saemes@saemes.fr

☎ 06 31 27 84 15

